

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL – COMMUNE DE CABANNES

Séance du 27 Mars 2024

Nombre de Membres en exercice : 27

Nombre de Membres présents : 20

Nombre de suffrages exprimés : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt quatre

Et le vingt-sept-mars

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Madame HAAS FALANGA Josiane, première Adjointe au Maire,

Date de la convocation :

14/03/2024

Présents

C. ONTIVEROS - S. LUCZAK - G. BARRIOL - F. BLARQUEZ
M. NOEL GAMET- H. JAUBERT - P. PORTE - V. LEVEQUE
S. REBUFFAT - R. BENEJEAN - M. DUMAS - J. DELCOURT
F. CHEILAN - A. RATTIER - J. CHUECOS - N. LIGNY - A. VASAI
C. UHL - P. CASTEAU

Objet de la délibération 11 -2024

Modifications des commissions
municipales

Excusé(s) ayant donné pouvoir

G. MOURGUES à J. HAAS FALANGA
M. AUGIER à A. VASAI
S. AELVOET à C. ONTIVEROS
S. LEBELLE à S. LUCZAK
M. SOLER à F. BLARQUEZ
J.L. CLOEZ à A. RATTIER
A. JOUBERT à H. JAUBERT

Absent(s) excusé(s)

Manon NOEL a été nommée secrétaire de séance

Rapporteur : Guillaume BARRIOL

La modification de la composition des commissions en cours de mandat est possible pour des motifs tirés de la bonne administration des affaires de la commune (CE 20 novembre 2013, Commune de Savigny-sur-Orge) ou dans un souci de cohérence entre les délégations et les matières traitées.

Cette modification devient obligatoire en cas de vacance (démission d'un membre d'une commission par exemple) et lorsque la composition n'assure plus le respect du principe de la représentation proportionnelle.

Ainsi suite à la démission de Mme Bettina BERTRAND, conseillère municipale de la liste « Vivons Cabannes Autrement » en date 22 janvier 2024, il convient de désigner un nouveau membre pour la remplacer au sein de 2 commissions :

- Action sociale, bel âge et animations séniors, logements sociaux, jumelage et emploi,
- Sécurités publique, civile et sanitaire et plan communal de sauvegarde.

Pour rappel, la composition des commissions, que M. le Maire préside de droit, est fixée à 8 membres conformément à la délibération initiale.

La désignation des membres des commissions doit être effectuée au scrutin secret (CE 29 juin 1994, Agard, n° 120 000) sauf si le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Il est donc soumis au vote de l'assemblée la modification des membres de certaines commissions municipales au scrutin public et vous rappelle la composition des commissions dont les membres sont appelés à changer

COMMISSIONS	MEMBRES DESIGNES
Action sociale, bel âge et animations seniors, logements sociaux, jumelage et emploi	Marlène AUGIER, Annie VASAI, Marie DUMAS, Sandrine ALVOET, Bettina BERTRAND, Steve LEBELLE, André RATTIER, Alain JOUBERT
Sécurités publique, civile et sanitaire et plan communal de sauvegarde	Bettina BERTRAND, Frédéric BLARQUEZ, Sandrine AELVOET, Steve LEBELLE, Christian ONTIVEROS, Nicolas LIGNY, André RATTIER, Claude UHL
Agriculture et environnement	Manon NOEL-GAMET, Vincent LEVEQUE, Hugo JAUBERT, Patrick PORTE, Josiane HAAS-FALANGA, Jérôme DELCOURT, Alain JOUBERT, André RATTIER,

DÉLIBÉRATION

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu les art. L 2121-21 et L 2121-22 du Code général de la fonction publique,

Vu les délibérations n°07-2023 en date du 8 mars 2023 et n°33-2023 du 7 juin 2023,

Vu la démission de Mme Bettina BERTRAND,

Vu la nécessité de mettre à jour la composition des commissions,

Et après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article I : D'APPROUVER la désignation des membres des commissions par un vote au scrutin public.

Article II : D'APPROUVER la composition des commissions municipales et de désigner les membres comme suit :

COMMISSIONS	MEMBRES A DESIGNER
Travaux et services techniques, ressources énergétiques	Christian ONTIVEROS, Guillaume BARRIOL, Frédéric BLARQUEZ, Steve LEBELLE, Jérôme DELCOURT, Nicolas LIGNY, André RATTIER, Claude UHL
Affaires scolaires, enfance, jeunesse, restaurant municipal, CLSH et colonie d'Auroux	Sandra LUCZAK, Richard BENEJEAN, Sandrine REBUFFAT, Marie DUMAS, Maggie SOLER, Joséphine CHUECOS, Jean-Louis CLOEZ, François CHEILAN

Services financiers et commande publique, outils et transition numérique	Hugo JAUBERT, Patrick PORTE, Sandrine REBUFFAT, Frédéric BLARQUEZ, Sandra LUCZAK, Christian ONTIVEROS, Jean-Louis CLOEZ, Claude UHL
Urbanisme, gestion du patrimoine immobilier, développement économique et grands projets	Guillaume BARRIOL, Sandrine REBUFFAT, Manon NOEL-GAMET, Hugo JAUBERT, Christian ONTIVEROS, Vincent LEVEQUE, Jean-Louis CLOEZ, François CHEILAN
Action sociale, bel âge et animations seniors, logements sociaux, jumelage et emploi	Marlène AUGIER, Annie VASAI, Marie DUMAS, Sandrine ALVOET, Joséfa CHUECOS , Steve LABELLE, André RATTIER, Alain JOUBERT
Vie associative, fêtes et cérémonies, sport	Frédéric BLARQUEZ, Richard BENEJEAN, Hugo JAUBERT, Maggie SOLER, Marie DUMAS, Josiane HAAS-FALANGA, André RATTIER, Alain JOUBERT
Agriculture et environnement	Manon NOEL-GAMET, Vincent LEVEQUE, Hugo JAUBERT, Patrick PORTE, Josiane HAAS-FALANGA, Alain JOUBERT, André RATTIER, Pascal CASTEAU
Sécurité publique, civile et sanitaire et plan communal de sauvegarde	Josiane HAAS-FALANGA , Frédéric BLARQUEZ, Sandrine AELVOET, Steve LABELLE, Christian ONTIVEROS, Nicolas LIGNY, André RATTIER, Claude UHL

VOTE
 Pour : J. HAAS FALANGA – G. MOURGUES – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK – G. BARRIOL
 M. AUGIER – F. BLARQUEZ – M. NOEL GAMET – H. JAUBERT – P. PORTE – V. LEVEQUE
 S. REBUFFAT – S. AELVOET – R. BENEJEAN – M. DUMAS – S. LABELLE – J. DELCOURT
 F. CHEILAN - A. RATTIER - J. CHUECOS – M. SOLER – J.L. CLOEZ – A. JOUBERT – N. LIGNY
 A. VASAI - C. UHL - P. CASTEAU
 Contre : 0
 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Envoyé en préfecture le 03/04/2024
 Reçu en préfecture le 03/04/2024
 Publié le **03/04/2024**
 ID : 013-211300181-20240327-D112024-DE

La Présidente,
 J. HAAS FALANGA



La secrétaire de séance,
 M. NOEL GAMET